



République Française - Département de l'Oise - Canton de **Chaumont-en-Vexin**

MAIRIE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le huit novembre deux mille dix-neuf, Nous, **Pierre RAMBOUR**, Maire de Chaumont-en-Vexin, avons convoqué, en séance ordinaire, les membres du Conseil Municipal pour le vingt novembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente.

- LE MAIRE -

ORDRE DU JOUR :

- **Devis des travaux supplémentaires pour la MAM ;**
- **Demande de subvention pour l'installation d'un système de vidéo protection ;**
- **Adhésion de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle au SMAUV et au SMBE ;**
- **Modification des statuts SE60 ;**
- **Questions diverses.**



République Française - Département de l'Oise - Canton de Chaumont-en-Vexin
MAIRIE DE CHAUMONT EN VEXIN

Séance du 20 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-en-Vexin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Pierre RAMBOUR, Maire.**

Présents : Mesdames BERTHIER, LAMARQUE, MOREAU, PAGANOTTO, PAN,
Messieurs DÉTRÉE, DUVIVIER, HUCHER, MAHÉ, MÉDICI, RAMBOUR, RAYNAL, RÉTHORÉ,

Pouvoirs : Mme CUYPERS à Mme PAN, Mr GÉRAUD à Mr HUCHÉ, Mr GILLOUARD à Mme LAMARQUE, Mr MORAND à MÉDICI et Mme PELLÉ à Mr RAMBOUR

Absents excusés : Mmes CUYPERS, PELLÉ et Mrs GÉRAUD, GILLOUARD, HARROIS, MORAND

Absente : Mme GOITA.

Secrétaire de Séance : Mme Béatrice BERTHIER

Mr Le Maire ouvre la séance et propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 octobre 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

N° / 2019_63 : RÉHABILITATION DES ANCIENS VESTIAIRES SPORTIFS EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Vu le projet de réhabilitation des anciens vestiaires sportifs en maison d'assistants maternels,
Vu le budget communal prévoyant les crédits nécessaires à ce projet,
Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 novembre 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les devis complémentaires de l'opération avec les entreprises suivantes :

Lot n°1 / Gros Œuvre

• Devis Froment 3 822,23 € HT

Travaux : tampon étanche, listel de compression, rejingot, réseaux sous dallage, nettoyage et curage eau pluviale, linteau et soubassement

Lot n°2 / Couverture

• Devis Froment 4 495,70 € HT

Travaux : boîte à eau et descente, grilles de ventilation sur couverture

Lot n°4 / Métallerie

• Devis Groult 1 410,00 € HT

Travaux : + et – value sur portail, installation gâche électrique

Lot n°10 / Electricité

• Devis SCAE 9 807,00 € HT

Travaux : fourniture radiateurs spécial petite enfance, consuel (passage bureau contrôle)

• Devis SCAE 1 051,00 € HT

Travaux : raccordement kit vidéo + câblage

Lot n°11 / VRD

- Devis Tramater 7 098,00 € HT

Travaux : réfection du parking

- Devis Tramater 9 096,54 € HT

Travaux : reprise partiel réseau EU (place de stationnement), regard, tranchée d'eau, tranchée technique, élargissement accès principal, tranchée alimentation coffret camion médecine du travail, élargissement rampe accès PMR

Honoraires architecte

- Devis Eco Atelier 4 450,00 € HT

Pour un total de 41 230,47 € HT soit **49 476,56 € TTC.**

N° / 2019_64 : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES AVEC UN EQUIPEMENT DE DENEIGEMENT

Vu le projet d'acquérir un véhicule pour les services techniques de la ville équipé d'un dispositif de déneigement,

Vu le budget communal prévoyant les crédits nécessaires à ce projet,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 novembre 2019, ayant reçue les offres suivantes :

- Devis Europe Service (Mercedes) 56 400,00 € HT
- Devis Renault Sego (Renault) 51 846,33 € HT
- Devis Groupe Lenormant (Renault trucks) 53 500,00 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le devis RENAULT SEGO pour un montant **de 51 846,33 € HT soit 62 154,64 € TTC.**

N° / 2019_65 : ADHESION DE LA CCVT AU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA VIOSNE (SMAVV)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil communautaire, lors de sa séance en date du 24 septembre 2019, a délibéré à l'unanimité afin d'adhérer au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de la Viosne (SMAVV), conformément aux statuts joints en annexe de la présente délibération.

En application de l'article L.5214-27 du C.G.C.T.,

Monsieur le Maire propose d'autoriser Monsieur le Président de la CCVT à adhérer au SMAVV.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Donne** son accord à la CCVT afin que celle-ci adhère au SMAVV conformément au périmètre défini dans les statuts ci-joints.

N° / 2019_66 : SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE (SE60) - MODIFICATION STATUTAIRE

Monsieur le Maire informe d'une délibération du Syndicat d'Energie de l'Oise en date du 23 octobre relative à une modification statutaire visant à améliorer l'organisation territoriale du syndicat avec une offre de services fiabilisée et élargie en direction des communautés de communes / agglomération et communes adhérentes.

Ces modifications portent principalement sur :

- une mise en conformité réglementaire de la compétence mise en souterrain
Constat par la Préfecture et Enedis que la compétence « électrification » est insécable et ne peut être morcelée selon le type de travaux (extension, renforcement ou enfouissement du réseau électrique).
Les statuts du SE60 doivent donc être modifiés en prévoyant uniquement la maîtrise d'ouvrage du SE60 pour les travaux d'investissements sur le réseau public de distribution d'électricité ou Enedis dans son périmètre d'intervention.
La compétence « électrification » n'emporte pas transfert de la compétence réseaux d'éclairage public et téléphonique sur poteau.
Les collectivités qui souhaitent garder la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau électrique/EP/RT peuvent le faire par convention de co-maîtrise d'ouvrage.
- une mise en conformité réglementaire de la compétence maîtrise de la demande en énergie
Constat par la Préfecture d'un chevauchement de compétence avec la Communauté de Communes de l'Oise Picarde.
Par application du principe de représentation-substitution, la communauté de communes de l'Oise Picarde se substitue d'office à ses communes membres au titre de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie » et les représente au sein du Syndicat.
- la possibilité d'adhésion au SE60 des communautés de communes / agglomération, totalement ou partiellement incluses dans le périmètre du SE60.
Implique le transfert d'au moins une compétence, sur tout ou partie de leur territoire, parmi les seules compétences optionnelles du SE60.
Ajout d'un collège de représentants des EPCI (un quel que soit le nombre d'habitants) à côté de celui des communes.
- une refonte du découpage des Secteurs Locaux d'Energie suite à la disparition des cantons
Les SLE, regroupant les communes de moins de 15 000 habitants, seront constitués sur la base des bassins de coopération => de 27 à 11 Secteurs Locaux d'Énergie
Maintien des SLE « villes » pour les communes de plus de 15 000 habitants => de 13 à 5 SLE
Au total, **de 40 à 16 SLE.**
- un resserrement du nombre de délégués au comité pour une gouvernance plus agile
Modulation des barèmes visant à diminuer le nombre de délégués tout en maintenant les proportions urbain-rural et communes majoritaires/epci tout en assurant la représentativité des communes de moins de 1 000 habitants (2 représentants par SLE)
Au total, **de 211 à 140 délégués.**

Il est à noter que les évolutions relatives à la gouvernance ne seront applicables qu'à compter des prochaines élections municipales.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2224-31, L.2224-35, L.2224-36, L.5212-24 et L.5212-26.

Vu la délibération du Syndicat d'Energie de l'Oise du 23 octobre 2019 portant modification statutaire ;

Vu le courrier de Monsieur le Préfet en date du 14 octobre 2019 sollicitant une actualisation des statuts du SE60 en vertu du principe de représentation-substitution au titre de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie » ;

Article 1 : **adopte** le projet de statuts tel qu'annexé à la présente délibération.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- **Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014_25 du 29/03/2014,
- **Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. Le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- ✓ Acceptation des devis du 23 octobre 2019 au 19 novembre 2019 :

Compte	Fournisseur	Opération/Service	Objet	Montant TTC
615231	DUBRAC TP	VOIRIE	Reprise gargouilles et bordures (enfouissement STPEE)	3 792,00 €
2183	BUROTIC SERVICE	MAIRIE	Remplacement Switch Mairie	1 480,32 €
21318	STPEE	EGLISE	Remplacement projecteurs énergivores / Eglise	24 316,52 €
21318	MELGET ELECTRICITE	SECURITE/INCENDIE	Mise en sécurité des bâtiments communaux / ERP (complément)	3 103,20 €
21578	JARDINS LOISIRS	TECHNIQUE	Acquisition matériel ST (taille haie ECHO + débroussailleuse AUTO CUT)	1 324,20 €
21312	GRANJARD	ECOLES	Rideaux ECP (classe 1 – ULIS pour portes d'entrées)	404,46 €
60633	ANIMO CONCEPT	VOIRIE	Sacs déchets canins + distributeurs	2 562,36 €
60632	BLACHERE	VOIRIE	Fournitures diverses / décorations lumineuses Noël	1 952,62 €
61521	GALMEL PAYSAGES	ESPACES VERTS	Elagage Peupliers (propriété 47 Rue de l'Hôtel de Ville – long rivière)	2 829,60 €
21311	GROULT METALLERIE	MAIRIE	Remplacement store Maison des Associations (côté jardin)	2 793,07 €
21311	GROULT METALLERIE	MAIRIE	Remplacement store manuel Maison des Associations (côté cour)	1 631,76 €
21534	STPEE	ECLAIRAGE PUBLIC	Réparation câble EP (Rue Jean Rostand)	8 137,72 €

21534	STPEE	ECLAIRAGE PUBLIC	Création éclairage Platane / Place de la Foulerie	2 306,40 €
21318	VANNIER	MAIRIE	Changement porte d'entrée / Logt GPM	3 054,70 €
6232	COMAX	ECOLES	Chocolats Noël 2019 / ECP	1 485,00 €
6232	COMAX	ECOLES	Chocolats Noël 2019 / ECM	715,00 €
61521	GALMEL PAYSAGES	ESPACES VERTS	Abatage arbres (propriété 47 Rue de l'Hôtel de Ville)	7 699,73 €
615231	DUBRAC TP	VOIRIE	Travaux d'urgence (sinistre routier) Angle Rue Raymond Pillon/Augustin Auger	2 286,00 €
615231	T1	VOIRIE	Réaménagement signalétique jalonnement Maison de l'Emploi + CMPP	5 577,54 €
615231	T1	VOIRIE	Entretien signalisation verticale de police	944,04 €
615231	T1	VOIRIE	Marquages sol (lignes jaunes anti stationnement) Rue Sadi Carnot et RD 583	2 604,00 €
6232	CARREFOUR CITY	FETES ET CEREMONIES	Colis Noël 2019 (aînés)	6 270,00 €

✓ Déclaration d'intention d'aliéner du 23 octobre 2019 au 19 novembre 2019 :

<i>Date</i>	<i>Noms</i>	<i>Adresse</i>	<i>Exercice droit préemption</i>
29/10	WISS-ROVERE	23 RUE JEAN ROSTAND	NON
29/10	SOYER	2D RUE DE LAILLERIE	NON
30/10	OPTICIENS DU VEXIN	8 RUE DE LA REPUBLIQUE	NON
05/11	BOULY	13 RUE BERTINOT JUEL	NON
06/11	SCI NESSIE	16 RUE EMILE DECHAMPS	NON
06/11	SCI DU MALT VERT	MOULIN D'ANGEAN	NON
09/11	DELAFOSSÉ	21 RUE JEAN HUBERT	NON

✓ Concession dans le cimetière communal du 23 octobre 2019 au 19 novembre 2019 :
NÉANT

INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE L'ETAT

Après échanges de vues entre les membres du conseil en réunion de travail, il a été demandé de revoir le projet avec l'Adto (M. Reynaud) en charge du dossier ; Monsieur Le Maire réunira la Commission des Travaux et Sécurité afin de leur présenter la nouvelle version du projet. Celui-ci sera débattu lors du prochain conseil municipal au mois de décembre.

INFORMATIONS

Madame Lamarque fait un rappel sur les manifestations à venir :

- Samedi 23 novembre : Marché du terroir de 10h à 16h / Place de la Foulerie
- Samedi 23 novembre : Soirée cabaret / Salle des Fêtes (complet)
- Jeudi 05 décembre (11h) : cérémonie du soldat inconnu
- Vendredi 06 décembre (à partir de 16h30) : Distribution des colis à la résidence du Valois
- Vendredi 06 décembre : Accueil des nouveaux arrivants
- Samedi 07 décembre (17h30) : Noël du Personnel de Mairie
- Dimanche 08 décembre (de 14h30 à 18h) : Distribution des colis des aînés / Salle des Fêtes – Monsieur Médicti en profite pour demander de l'aide auprès des membres du conseil pour la distribution de ceux-ci

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion de conseil aura lieu courant du mois de décembre afin de clôturer l'année.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 h 10

